

Commandez votre Stop Pub



Apposer un autocollant Stop Pub sur sa boîte aux lettres permet d'éviter la production de **14kg de déchets** (papier) **par habitant et par an**.

Grâce aux différentes distributions d'autocollants, notamment via le journal du service, **35% de boîtes à lettres du territoire étaient équipées d'un autocollant en 2017**.

Alors, n'hésitez plus commandez ou demandez l'autocollant en mairie et au service collecte et valorisation des déchets.

A la place des catalogues promotionnels papier, il est possible de consulter **les sites internet des différentes enseignes et/ou de s'abonner à la newsletter de son enseigne favorite**.

RESERVE AUX HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSIN AUTERIVAIN

Pour recevoir un STOP PUB chez vous, veuillez renseigner ses informations :